

Objet : Compte-rendu sommaire
Réunion du vingt décembre deux mille dix-neuf

=====

Etaient présents : J.-G. NAST Maire, J.-G. ROBEZ-MASSON, B. BOURGEOIS Adjoints, C. ARBEZ, Y. BONDIER-MORET, I. BONNEVILLE, V. DUMONT-GIRARD, S. GAUDY, O. MOUGIN, Ch. PROST-ROMAND, R. TEDOLDI.

Etait excusée : B. NOUGIER procuration à J.-G. ROBEZ-MASSON.

Etaient absents : F. ANTONIO, A-M. JOLY.

Le compte-rendu de la réunion précédente est adopté à l'unanimité.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à rajouter deux points à l'ordre du jour : contrat d'assurance risques statutaires et tarif de location.

Projet microcentrale hydroélectrique

M. Loïc ROGER de la société Eléments présente au Conseil Municipal un projet de microcentrale hydroélectrique sur le ruisseau de Pissevieille. La société s'occupe du développement du projet, de la construction et de l'exploitation de la microcentrale qui serait située sur la commune de Saint-Claude. La prise d'eau et la conduite forcée seraient situées sur la commune de Longchaumois.

Le Conseil Municipal autorise la société Eléments à poursuivre son étude de faisabilité, valide la promesse de bail emphytéotique avec la société Eléments et autorise le Maire à la signer.

Projet éolien

Le Maire expose le projet éolien de la société Intervent sur le secteur de Chinceval et du Bevet. La société prévoit de présenter le projet lors d'un prochain Conseil Municipal lorsque les études seront réalisées.

Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, la poursuite du projet.

Installation d'équipements photovoltaïques

Le Maire informe que, suite à l'appel à manifestation d'intérêt en vue de l'occupation du domaine public pour l'installation d'équipements photovoltaïques sur l'Espace Loisirs, seule la société Coopérative d'Intérêt Collectif par Actions Simplifiées (SCIC SAS) Centrales Villageoises du Haut-Jura a répondu.

Le Conseil Municipal accepte la mise à disposition de toitures de l'Espace Loisirs pour l'installation d'équipements photovoltaïques à la SCIC SAS Centrales Villageoises du Haut-Jura et autorise le Maire à signer la convention.

Yann BONDIER-MORET explique la création et le fonctionnement de la SCIC SAS Centrales Villageoises du Haut-Jura. L'actionnariat de cette société est ouvert à tous : entreprises, collectivités, particuliers ... et la part est à 100 €. Sept projets sont déjà en cours.

Fonds de commerce

Le Maire présente la reprise du bar-tabac-journaux par M. Mahdi HAFFAR.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer le contrat de location-gérance.

Vente parcelle

Le Maire rappelle que, lors de la séance précédente, le Conseil Municipal a accepté de vendre à Serge COLIN du terrain communal appartenant au lotissement Sur le Pré. Le Maire informe que cette vente entraîne une modification du lotissement.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de vendre une partie de parcelles communales si M. Colin prend en charge les frais liés à la modification du lotissement.

Objet : suite du compte-rendu sommaire

Achat parcelle

Le Maire présente deux propositions d'achat de parcelles au titre du droit de préférence en tant que propriétaire limitrophe.

Le Conseil Municipal refuse à l'unanimité d'acheter ces parcelles.

Contrat d'assurance risques statutaires

Le Maire informe le Conseil Municipal que le contrat d'assurance des risques statutaires du personnel arrive à échéance.

Le Conseil Municipal donne mandat au Centre de Gestion du Jura afin de mutualiser les risques et de lancer une consultation pour un contrat-groupe.

Tarif de location

Lors de la séance précédente, le Conseil Municipal a accepté de louer le rez-de-chaussée de l'usine communale au 51 Grande Rue. Le Maire expose que le local sera divisé et que les loyers se répartiront de la manière suivante : 150 € HT et 50 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer les conventions d'occupation précaire.

QUESTIONS DIVERSES

Le Maire expose la nouvelle proposition de convention organisant l'activité « chiens de traîneaux » sur le domaine nordique de la Station des Rousses, la commune est concernée sur le secteur de la Sambine.

Le Maire présente un projet de télémédecine.

Le Maire rend compte d'une réunion avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) relative aux cancers pédiatriques sur le Haut-Jura.

Le Maire fait part au Conseil Municipal d'une pétition concernant le tarif des repas à l'Accueil de Loisirs. Il remercie les familles car ce courrier va permettre une renégociation des tarifs avec la société 1001 Repas. Rendez-vous sera pris avec les initiateurs de la pétition.

Le Conseil Municipal, avec 1 voix pour, 6 contre et 5 abstentions, refuse d'accorder une subvention au Groupe de Secours Catastrophe Français pour le séisme en Albanie.

Le Maire informe qu'une balade thermographique aura lieu sur la commune jeudi 30 janvier 2020 à 18h30, rendez-vous devant la mairie.

Carine ARBEZ signale que, suite à des travaux de terrassement, des écoulements d'eau se produisent sur la route menant à Orcières.

Sylvie GAUDY tient à féliciter le déneigeur du secteur de Rosset pour sa grande efficacité.

Irénée BONNEVILLE signale qu'un chasseur a tiré des plombs à proximité et en direction des habitations.

Odette MOUGIN informe que le Téléthon a rapporté 3215 € et remercie l'OMSL pour son implication.

Le Conseil Municipal assure de ses pensées amicales toutes les personnes hospitalisées.

Concernant le portage des repas à domicile, il faut s'adresser au secrétariat de mairie pour toute réservation ou annulation des repas.

Christian PROST-ROMAND félicite les pompiers pour leur très beau calendrier.

Jean-Gabriel ROBEZ-MASSON remercie les personnes qui ont collaboré au bulletin municipal, en particulier Carole VARRIER pour la mise en page et Arnaud DUBREZ pour les photos.

Séance levée à 23 h 40

Fait en Mairie, le 8 janvier 2020

Le Secrétaire de séance

Jean-Gabriel ROBEZ-MASSON